Message de Teresa Donnelly, trésorière du Barreau de l'Ontario

Bonjour.

Je m'adresse à tous les candidats qui sont touchés par les changements aux examens.

Je reconnais que ce changement vous cause du stress et de l'anxiété.

J'ai lu vos messages, et mes collègues du Conseil et de l'équipe du Barreau m'ont parlé de vos préoccupations.

Ce qui s'est passé est sans précédent au Barreau de l'Ontario et très perturbant.

Je reconnais les répercussions sur votre vie personnelle et professionnelle.

Après ces deux années imprévisibles, nous souhaitons tous que les choses se replacent.

Je vous assure que l'équipe du Barreau fait tout pour vous appuyer dans ce contexte inattendu.

Nous avons connaissance des chirurgies que vous aviez prévues, des mariages, des dettes et de la perturbation causée par ces décisions.

Je veux être franche sur ce qui est arrivé.

Selon l'enquête, tout porte à croire que le contenu de l'examen a été consulté sans autorisation par tricherie.

Des preuves indiquent l'implication potentielle de tiers.

L'enquête est en cours.
Cette semaine, l'équipe d'enquête externe engagée par le Barreau a écrit aux personnes qui pourraient être impliquées dans la tricherie.
Ces personnes feront l'objet d'une enquête de règlementation sur leur conduite dans le cadre des examens.
Que pouvons-nous faire au Barreau?

Devons-nous continuer les examens en ligne qui ont sans nul doute été compromis?

Délivrons-nous des permis face à cette information?

Annulons-nous les examens?

Nous agissons dans l'intérêt public — nous devons nous assurer que nos examens sont valides et défendables ;

Que nous offrons un processus à des candidats qui travaillent assidument pour lancer leur carrière ;

Nous faisons tout pour protéger la réputation des candidats qui ne sont pas impliqués et nous défendons l'intégrité des professions juridiques.

Avec cette information, il n’était pas possible de poursuivre les examens en ligne pendant l’enquête en cours.

La prestation en personne offre le degré de sécurité nécessaire pour garantir l’intégrité des examens et protéger la réputation de tous les candidats qui ne sont pas impliqués.

L’équipe du Barreau a rapidement organisé des examens en personne dans cinq villes.

Le report de quatre semaines des examens d’été de juin à juillet était nécessaire pour réserver des salles, mettre en place des mesures de sécurité et de surveillance, imprimer les documents, avoir des protocoles pour la COVID-19 et des plans spécifiques pour les candidats qui ont besoin de mesures d’adaptation.

Notre objectif était de réduire au maximum les délais tout en garantissant l’intégrité des examens et en protégeant la réputation de tous les candidats qui ne sont pas visés par l’enquête.

Je suis vraiment désolée pour ceux d’entre vous qui paient le prix de la conduite inappropriée d’autres personnes.

Je vous rappelle que vous avez accès au Programme d’aide aux membres pour bénéficier, en toute confidentialité, de counseling, d’encadrement, de ressources en ligne et de soutien par des pairs, au besoin.

Je vous encourage également à assister au webinaire en direct prévu le 9 mai avec l’équipe de délivrance des permis et d’agrément. Consultez votre compte en ligne pour les détails.

Vous trouverez de plus amples renseignements et une FAQ sur le modèle de prestation en personne au LSO.ca.

Si vous avez des préoccupations concernant votre situation, contactez-nous par votre compte en ligne afin que nous puissions répondre à vos besoins.

Nous vous remercions de votre patience pendant que nous composons avec cette situation difficile. Nous continuerons de vous tenir au courant.

Merci.